

Conditions générales de vente

Désignation

La société Visiolang désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 231 rue saint honoré 75001 Paris.

Visiolang met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, aux particuliers par un financement personnel ou pour leur compte personnel de formation, sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Visiolang
- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.
- **Session** : cycle complet de formation.
- **Séquence** : un cours de (1h, 1h30 ou 2h) dans lequel vous allez aborder un ensemble de connaissances structurées et connexes.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Visiolang pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Visiolang

231 rue Saint Honoré

75001 Paris

Email: contact@maformationenvisio.com

Tel: 0491014618



Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Visiolang s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Visiolang, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes, Visiolang n'étant pas assujetti à la TVA. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Visiolang ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une session de formation

L'annulation d'une session de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse contact@www.maformationenvisio.com. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

Visiolang

231 rue Saint Honoré

75001 Paris

Email: contact@maformationenvisio.com

Tel: 0491014618



La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

Une absence injustifiée à une séquence de formation sera automatiquement reportée à la direction et ou au service RH de l'entreprise cliente. A partir de trois absences injustifiées la formation sera automatiquement suspendue. La facture desdites sessions sera envoyée pour règlement à l'entreprise cliente.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Visiolang ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Conditions de report et d'annulation d'une séquence de formation

Chaque session de formation est découpée en séquences de 1 heure, 1 heure 30 ou 2 heures de formation. L'annulation d'une séquence de formation est possible dans un délai de 24 heures avant l'heure définie de ladite séquence. Toute annulation doit faire l'objet de la notification par e-mail d'un justificatif (certificat médical..., modification explicite de planning de travail) à l'adresse contact@www.maformationenvisio.com. En cas d'annulation d'une séquence dans ce délai, ladite séquence pourra être reprogrammée. En cas d'annulation dans un délai inférieur à 24 heures avant l'heure prévue de la séquence, celle-ci sera perdue et facturée intégralement au client.

Une absence injustifiée à une séquence de formation sera automatiquement reportée à la direction et ou au service RH de l'entreprise cliente. A partir de trois absences injustifiées la formation sera automatiquement suspendue. La facture desdites séquences sera envoyée pour règlement à l'entreprise cliente.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Visiolang ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Visiolang

231 rue Saint Honoré

75001 Paris

Email: contact@maformationenvisio.com

Tel: 0491014618



Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Visiolang sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Visiolang s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Visiolang et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.